

Procès-Verbal du conseil municipal du 23 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin, les membres du Conseil municipal de la Commune de Le Deschaux, se sont réunis à 20 h 30 à la salle de conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 13 juin 2026, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : Mmes Mrs MEUGIN Marie-Noëlle – PRINCE Laëtitia – BRUGNOT Sophie – MÉLARD Christelle –DUPRÉ Philippe – LELIÈVRE David –LÉLU Serge – VENEL Michel - BOILLAUD Marion – RABBE Philippe – JUPPET Corentin
Absents excusés : M. DEDENON Christelle – JANTET Hervé –BELSOT Pierre – TROSSAT Joris –
Absent : M /

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Le maire donne lecture du PV de la réunion du 27 avril 2026 qui est approuvé.

Est nommé secrétaire de séance Marie-Noëlle MEUGIN.

1 – CLECT

Monsieur le Maire présente le document du Grand Dole qui répertorie les montants de compensation de la Taxe Professionnelle 2026 pour les communes et notamment LE DESCHAUX soit – 6 217.00 € à reverser.

Après un vote, le conseil municipal approuve la CLECT 2026 à l'unanimité.

2 – Décision Modificative N° 1

Au cours des années 2023 et 2024 des décomptes de pénalités à l'encontre d'EDF ont été établis pour retard de production de factures et entrés en comptabilité. Malheureusement, le paiement n'ayant pas été réalisé par EDF, il convient maintenant d'annuler ces montants en procédant à des transferts de crédits.

Après un vote, le conseil municipal approuve à l'unanimité les transferts de crédits pour procéder à ces annulations.

3 – Subventions

Après un vote, le conseil municipal approuve à l'unanimité les subventions proposées au BP 2026.

4 – Point sur les délégués et commissions communales

Monsieur le Maire présente les personnes inscrites aux commissions du Grand Dole à la suite du sondage des volontaires par messagerie. Il faut essayer d'ajouter Christelle MÉLARD à l'artisanat et développement commercial et Serge LÉLU au Sport.

Il convient également d'annuler les délibérations 2026-13 et 2026-16 de la compétence du Grand Dole et non communale.

Une relecture des membres des commissions communales est faite et des membres de la société civile seront peut-être à ajouter. Une nouvelle délégation doit être créée : Correspondant incendie et Secours pour laquelle Serge LÉLU se propose ainsi que la commission bien-être animal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, ces modifications et reporte à la prochaine réunion la finalisation des commissions communales.

5 – Recrutement cantonnier

Monsieur le Maire rappelle que le précédent cantonnier n'a pas souhaité renouveler son contrat et a quitté la collectivité au 30 avril 2026. Il présente un récapitulatif des candidatures reçues pour occuper le poste et a reçu 2 personnes dont l'une a des aptitudes avérées pour la conduite des engins de fauchage.

Après un vote, le conseil municipal à l'unanimité, crée un poste de cantonnier à 33 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} juillet 2026.

6 – Contrats divers et jobs d'été

Monsieur le Maire indique que la question s'est posée pour des jobs d'été à la commune. La législation étant trop contraignante sur l'âge et l'encadrement des jeunes et n'ayant pas assez de renseignement sur les dispositifs existants, il est également rappelé que le budget communal n'ayant pas été prévu pour ces embauches, la décision ne peut être prise de prendre des jeunes cet été.

Cependant pour la gestion d'éventuels contrats de remplacement ou d'accroissement il convient de prévoir ces situations.

Après un vote, le conseil municipal approuve à l'unanimité ces prévisions de remplacement ou d'accroissement.

7 – Délégation du Conseil municipal au Maire

Le maire donne lecture d'une demande de la trésorerie qui nécessite une délégation du conseil municipal au Maire pour la gestion communale en général et permettre la signature de tout document jusqu'à une certaine sommes sans obligation de réunir le conseil municipal à chaque devis par exemple. L'ancienne mandature ayant fixée le montant maximum à 50 000.00 €, il est proposé de faire de même.

Après un vote, le conseil municipal à l'unanimité, approuve ce montant et donne délégation au Maire.

8 – Tondeuse

Le maire indique avoir réussi à négocier le tracteur tondeuse au prix de 37 200.00 € avec un broyeur frontal en sus notamment. Le budget étant respecté, il faut ajouter que la livraison pourrait se faire début juillet.

Le conseil municipal se prononce pour l'achat de ce matériel.

9 – Passages piétons

David LELIÈVRE informe le conseil municipal que des demandes de marquages des passages piétons sont arrivés en mairie. L'étude ayant déjà été engagée précédemment plusieurs pistes sont envisageables. Les devis sont présentés.....

.....

10 – Travaux école

WC école : le problème des évacuations a été réglé, il faut voir maintenant pour changer le papier toilette
Des cloisons dans les petits WC intérieurs ont été demandé : les travaux devront être réalisés par les conseillers d'ici la rentrée à moindre coût en les faisant soi-même.

Les WC extérieurs seront modifiés pour intégrer de la lumière et alléger le poids des portes.

Les conseillers seront sollicités pour participer aux travaux.

11 – Location de matériel (tables buvettes)

Afin d'harmoniser les pratiques et les obligations comptables, il est proposé la location des tables comme suit. Il est rappelé que seuls 10 ensembles sont disponibles :

- De 1 à 3 tables et leurs bancs = 15.00 €
- 5.00 € l'ensemble supplémentaire
- Gratuité à l'occasion de la fête des voisins qui se tiendra entre le 15 mai et le 10 juillet/

Après un vote, le conseil municipal à l'unanimité, approuve ces propositions.

12 – Point information et numérique

Laëtitia PRINCE informe le conseil municipal des études pour le site internet de la commune qui est très lourd à gérer. Les informations arrivent un peu au compte-goutte et les recherches de la meilleure solution sont toujours en cours.

13 – EHPAD Chaussin

Marie-Noëlle MEUGIN, vice-présidente de l'EHPAD fait état des travaux en cours dans l'établissement :

Création d'une salle de convivialité de 100 m², d'une salle de bain adaptée à l'étage, du changement des menuiseries et de l'installation de panneaux photovoltaïques.

14 – Busage

Un règlement intérieur pour les demandes de busage est à l'étude. Ce document devra être envoyé aux conseillers pour avis.

15 – MANTRY

Une commémoration aura bien lieu normalement à Villers-Robert le 11 juillet 2026. En raison des événements électifs de Villers-Robert les horaires seront communiqués ultérieurement.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22 h 30.

Le Maire,